

PROGRAMME ÉTUDIANT

PRIX RÉSEAU VISION Concours 2024-2025

RÉGLEMENTS

Date limite de soumission :

1er août 2024*

*Advenant que ces dates tombent un vendredi ou un samedi, le candidat aura jusqu'au dimanche soir pour faire parvenir sa demande au RRSV.

Objectif

Le « *Prix Réseau Vision* » vise à récompenser l'excellence de la recherche en santé de la vision par des membres étudiants du RRSV. Les objectifs particuliers du programme sont:

- Promouvoir les carrières en recherche en santé de la vision au Québec
- Stimuler l'implication des étudiants et stagiaires de recherche au sein du RRSV
- Faire reconnaître l'excellence de leur travail au sein de la communauté scientifique du Québec et du Canada

Admissibilité

Voici les critères d'admissibilité propres au présent appel de demandes.

- Pertinence par rapport à la mission et aux domaines de recherche en sciences de la vision du RRSV. Les demandes qui ne correspondent pas au mandat du RRSV ne seront pas évaluées.
- Avoir publié un article comme premier auteur. Les manuscrits doivent avoir été publiés dans la période indiquée pour le concours en question (voir **Dates importantes** ci-bas).
- Ce concours est ouvert à tous les membres étudiants du Réseau vision. Vous devez être étudiant ou stagiaire postdoctoral dans une université du Québec, un hôpital universitaire, un centre de recherche ou dans un autre organisme de santé sous la supervision d'un membre du RRSV (ex : étudiants de premier cycle ou des cycles supérieurs, stagiaires postdoctoraux et résidents).
- Les applications sont acceptées jusqu'à 13 mois après la date de complétion de la formation qui était en cours lors des activités de recherche. Au moment de la date de tombée du concours, les chercheurs postdoctoraux doivent avoir complété leur stage postdoctoral depuis un maximum de 13 mois.
- Les Québécois et les étudiants internationaux qui font de la recherche au Québec sont admissibles.
- Les Québécois qui font de la recherche à l'étranger ne sont pas admissibles.
- Il n'est pas nécessaire d'être boursier du FRQS ni du RRSV.
- Une seule demande par candidat sera acceptée par concours.

Montant et nombre de prix

Le prix est de **250** \$ par étudiant par publication (si plusieurs auteurs ont contribué également à la recherche, le prix est partagé entre eux). L'article primé et un résumé du parcours du/des boursier(s) sont publiés sur notre site Web. Le nombre de prix est tributaire de la disponibilité des fonds.

Condition obligatoire suite à l'octroi

Tout étudiant récipiendaire du « *Prix Réseau Vision* » s'engage à soumettre son article gagnant au concours provincial « **Relève Étoile Jacques-Genest** » du FRQS avant la **mi-septembre 2024**. Il est donc fortement recommandé aux étudiants soumettant leur candidature au « *Prix Réseau vision* » de lire attentivement les règlements du concours du FRQS.

Important: Le « Prix Réseau Vision » ne sera remis aux gagnants que sur remise de la preuve de leur inscription au concours « Relève étoile Jacques-Genest ».

RRSV – Prix Réseau vision Page 2 de 5

Processus d'examen et critères d'évaluation

Pour attribuer un prix, le comité d'évaluation se base sur l'excellence de la recherche et son lien avec le mandat du RRSV. Chaque demande sera évaluée et classée selon son mérite en se basant sur les critères suivants:

- Niveau de l'étudiant ou du stagiaire et stade de la carrière: qualité de la recherche en fonction de l'expérience du candidat;
- Contribution de l'étudiant ou du stagiaire: la contribution de la personne à la conception de l'étude ainsi qu'à l'acquisition, à l'analyse et à l'interprétation des données ;
- Qualité de la publication: innovation et contribution au domaine de recherche;
- Impact de la publication: impact potentiel de la recherche sur le public cible et au-delà du domaine particulier de recherche (la recherche a-t-elle le potentiel d'ouvrir de nouvelles avenues de recherche, ou d'être traduite en produits, services, politiques, matériel éducatif ou documents de pratique?).

Engagement

Tout récipiendaire d'un « Prix Réseau Vision » s'engage à:

- Reconnaître le soutien du RRSV sur chacune des publications et présentations (orale et par affiche) découlant du projet pour lequel il a reçu le prix d'excellence du RRSV en utilisant l'un des libellés suivants, selon la langue de publication et le sujet traité:
 - « Le Réseau de recherche en sciences de la vision » ou « The Vision Sciences Research Network »
- Répondre aux demandes de suivi que lui enverra le RRSV après la complétion de sa maîtrise ou de son doctorat pour fins d'évaluation du programme des prix d'excellence du RRSV.

Dates importantes

Le comité scientifique du RRSV se réunit une fois par année pour évaluer les demandes reçues dans le cadre de ce concours.

Date limite de soumission au RRSV:

1er août 2024

• Date de publication de l'article :

Après le 12 août 2023

Annonce du (des) gagnant(s):

Autour du 31 août 2024

 Soumission <u>obligatoire</u> de l'article ou des articles par le(s) gagnant(s) au concours provincial « RELÈVE ÉTOILE JACQUES-GENEST » du FRQS Date limite du concours du FRQS (2024-2025):

mi-septembre 2024

Comment appliquer

Les demandes qui répondent aux critères d'admissibilité (voir **Dates importantes**) peuvent être envoyées n'importe quand durant l'année et les évaluations ont lieu une fois par année.

- ✓ Le candidat doit compléter le <u>formulaire électronique</u> qui est disponible sur la <u>page d'accueil du concours « Prix Réseau Vision »</u> et joindre les documents suivants :
 - Un seul Document PDF incluant :
 - a) Détails sur la publication (Section 1)
 - b) Justification (Section 2)
 - c) Version PDF de la publication
 - Photographie du candidat (JPEG ou autre format photo)

Les dossiers incomplets et/ou non conformes seront rejetés.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec :

Réseau de recherche en sciences de la vision (<u>reseauvision.ca</u>) <u>reseau.vision@ircm.qc.ca</u>

Réseau thématique soutenu par le



Version Juillet 2024 Arial 10 or equivalent



PRIX RÉSEAU VISION

Concours 2024-2025

FORMULAIRE ÉLECTRONIQUE

(à titre informatif seulement)

ÉTAPE 1: IDENTIFICATION

*Candidat: Prénom NOM DE FAMILLE Courriel

Niveau: étudiant MSc/MD-MSc, étudiant PhD/MD-PhD, étudiant MD, stagiaire

postdoctoral, résident / fellow

Type de recherche: Fondamentale, clinique, translationnelle (préclinique), épidémiologie, transfert de

connaissance, transfert technologique

Programme d'étude

Affiliation:

Université, centre de recherche, institut, etc.

*Directeur : Prénom NOM DE FAMILLE Courriel
Co-Directeur (si applicable): Prénom NOM DE FAMILLE Courriel

*Axe: Neurosciences de la vision, Technologies émergentes, Réhabilitation & enjeux sociaux des

troubles visuels, Biologie et pathologie de la vision

*Ce projet découle-t-il de l'utilisation d'une ressource du RRSV? : Non / Oui

(Programmes du réseau : Infrastructures communes, réseautage national et international, bourses étudiantes du RRSV)

ÉTAPE 2 : DOCUMENTS - EVALUATION

*TITRE du PROJET auquel cette demande est associée

• Titre général de votre projet d'étude (MSc, PhD, stage postdoctoral, etc.)

*Candidat: NOM DE FAMILLE, Prénom

*BIOGRAPHIE (maximum de 250 mots dans chaque langue)

• Rédiger une courte **biographie** décrivant votre formation en cours et passée, ainsi que votre expérience en recherche en **français ET** en **anglais**.

Joindre les section 1, 2 et le PDF de votre publication* au formulaire en un seul PDF. Joindre une photographie de vous (pour fin de publication sur le site du RRSV si récipiendaire).

*Si le document PDF (sections + publication) excède 100Mo, transmettre votre publication par courriel au reseau.vision@ircm.qc.ca.

Soumettre

Vous recevrez un courriel vous indiquant que vous venez de soumettre votre application.

Version Juillet 2024. Arial 10 ou équivalent

^{*}Champs obligatoires

Candidat (Prénom NOM) :
SECTION 1 : DÉTAILS SUR LA PUBLICATION
Titre de l'article:
Auteurs :
Nom complet du journal:
Citation complète de l'article (format Pubmed):
Statut de la publication:
Date de publication finale:

Condidat (Dutus and NOM)		
Candidat (Prénom NOM):		

SECTION 2: JUSTIFICATION (maximum 500 mots par sous-section)

- a) Expliquer en quoi votre demande s'inscrit dans le cadre du mandat du RRSV. Donnez un sommaire de votre
- recherche et sa pertinence par rapport au mandat du RRSV.

 Décrire votre **contribution** à la conception de l'étude et à l'acquisition, l'analyse, l'interprétation des données ainsi b) qu'à l'avancement des connaissances.
- Décrire l'**impact** de votre publication. Expliquez la pertinence et l'importance de votre article dans le domaine de la recherche en santé de la vision et au-delà de ce domaine particulier. c)